Faculté de Droit et de Science Politique
Aix*Marseille Université

CANDIDATURE AUX TRAVAUX DIRIGES

(NOTICE)

Afin de postuler en tant que chargé de travaux dirigés pour l'année universitaire 2023-2024, veuillez télécharger, renseigner et retourner le dossier dûment complété et accompagné des pièces justificatives nécessaires à l'étude de la recevabilité de votre candidature (surlignées en vert dans le tableau des pièces à fournir) **à :**

fdsp-spe-vacataires@univ-amu.fr avant le 25 novembre 2023.

1 °) Dossier de candidature :

- Renseigner complètement et lisiblement la fiche de renseignements.
- Indiquer impérativement une adresse mail et un n° de téléphone.
- **Dater et signer** la fiche de renseignements.
- **Pour les agents titulaires ou non titulaires de la fonction publique**, le formulaire de demande d'autorisation de cumul AMU (FO-DR-902) est à compléter et à faire signer à la place ou en complément du formulaire de votre administration.
- Cocher votre situation pour l'**année 2023-2024 (du 1er sept 2023 au 31 août 2024)**.

Les doctorants, non contractuels, devront fournir leur certificat de scolarité 2023-2024 avant le 15 septembre 2023 pour pouvoir assurer des TD au 1er semestre, et avant le 15 novembre 2023 pour le 2nd semestre.

N.B : le RIB doit comporter votre nom et votre prénom dans son intégralité (pas d'initiales), ainsi que le logo de votre banque.

Si vous êtes recruté, vous devrez déposer l'ensemble du dossier (fiche de renseignements et toutes les pièces justificatives demandées en fonction de votre situation) sur l'application ARES afin que votre contrat soit établi (un mail vous sera adressé à cet effet).

2°) En parallèle du dossier de candidature, un questionnaire vous permettant de formuler vos choix de matières à enseigner est à compléter via le lien suivant : https://forms.gle/tcwUB3EnTmgEnzvUA ou celui mentionné sur le site de la FDSP.

ATTENTION : Aucun TD ne sera attribué si le dossier n'est pas complet.
Aucune dérogation aux conditions de recrutement ne sera accordée.

N.B :1°)Les personnes ayant atteint l'âge limite de départ à la retraite selon le tableau ci-dessous (prendre en compte la date anniversaire) ne peuvent pas être recrutées:

Année de naissance	Âge limite d'activité
1952	65 ans + 9 mois
1953	66 ans + 2 mois
1954	66 ans + 7 mois
1955 et après	67 ans

2)Les étudiants bénéficiant d'un contrat étudiant sur la même période d'intervention ne peuvent pas être recrutés.

3°) En cas d'impossibilité d'envoi du dossier par mail:

- Retourner le dossier complet par voie postale, à l'adresse suivante :
  Faculté de Droit et de Science Politique
  Service du personnel enseignant - Bureau 108
  A l'attention de Mme Aurélie ROLLAND-SCHWARTZ et Mme Florence MARCHISIO
  3, avenue Robert Schuman
  13628 Aix en Provence Cedex 1

Aix*Marseille université
Socialement engagée

FO-DRH-131 MAJ-05/2021

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2023/2024

FICHE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE VACATAIRE

❑ Chargé d'enseignement vacataire (CEV) 192HCC max
☐ Agent temporaire vacataire (ATV) 96HCC max

COMPOSANTE : DROIT **Département d'intervention : Travaux Dirigés**

Nom d'usage :	**Nom de naissance :**
Prénom :	**Date de naissance :**
Commune de naissance :	**Code postal de naissance :**
Département :	**Pays :**
Nationalité :	
N° INSEE + clé (obligatoire) :	
Situation familiale : ☐Célibataire / ☐ PACSE-E / ☐Concubinage / ☐Marié-e / ☐Séparé-e / ☐Divorcé-e / ☐Veuf-ve	
Statut fiscal (article 4 b du CGI) : ❑ Résident fiscal Français ❑ Non résident fiscal Français (préciser le pays de résidence fiscale) :	
Affiliation régime social : ❒ Affiliation Sécurité sociale française ❒ Affiliation sociale d'un pays étranger : (préciser le nom et le pays de l'organisme d'affiliation) :	
Adresse personnelle complète :	
Code postal :	**Commune :**
Pays (si étranger) :	**Téléphone :**
Email personnel :	
Diplôme détenu le plus élevé en lien avec les enseignements :	
Spécialité du diplôme :	
Année d'obtention du diplôme :	**Etablissement :**

Situation professionnelle :		
Recrutement en qualité de CEV :	❑ Fonctionnaire (stagiaire ou titulaire) ❑ Agent contractuel de la fonction publique ❑ Salarié du secteur privé ❑ Dirigeant d'entreprise	❑ Profession libérale, travailleur indépendant ❑ Intermittent du spectacle ❑ Auto-entrepreneur
Recrutement en qualité d'ATV :	❑ Etudiant inscrit en doctorat ***Rappel : Cours Magistraux non autorisés pour les ATV***	❑ Retraité de moins de 67 ans
Profession / fonctions :		
Domaine d'activité :		
Nom et adresse de l'employeur/entreprise (dernier employeur si retraité) :		
Avez-vous déjà assuré des enseignements pour Aix-Marseille Université ? ☐non ☐ oui, pour la dernière fois en ……/……. auprès de la structure :		
Intervenez-vous auprès d'autres composantes d'Aix-Marseille Université pendant l'année en cours ? ☐non ☐ oui, dans les composantes suivantes:		

Je certifie l'exactitude des renseignements qui précédent et m'engage à faire connaître toute modification qui pourrait intervenir dans les renseignements me concernant.
Je prends note que l'absence de pièces justificatives rend impossible le recrutement, et m'engage à fournir les pièces obligatoires ainsi que toute pièce complémentaire nécessaire à l'analyse du dossier de recrutement demandée par la DRH.
Je certifie avoir pris connaissance des dispositions du décret n° 87-889 du 29 octobre 1987 modifié. **Je suis informé-e que les heures effectuées seront payées sous réserve de répondre aux critères de recrutement, d'avoir signé mon contrat et après service fait.**

Lu et approuvé, le …… **Signature de l'intéressé(e) :**

Vous pouvez consulter votre dossier (pièces fournies, contrat, paiements effectués) sur l'application ARES (**http://app.univ-amu.fr/Ares/**), après identification.

FO-DRH-131 ter-MAJ-05/2021

Dossier de recrutement vacataire : Pièces à Fournir

1. Pour un premier recrutement	2. Pour un renouvellement
☐ Fiche de renseignements concernant le vacataire ☐ Un RIB lisible au format SEPA, avec le nom et le prénom (en entier) de l'intervenant (Si RIB d'un compte joint sans le prénom de l'intervenant fournir obligatoirement une copie du livret de famille ou acte de mariage) ☐ Une copie lisible de la carte vitale ou à défaut une attestation de droits en cours de validité ☐ Une copie lisible de la pièce d'identité (CNI recto/verso, Passeport en cours de validité) ☐ Une copie du titre de séjour en cours de validité pour les vacataires de nationalité étrangère et si nécessaire, l'autorisation de travail suivant le formulaire FO-DRH-131 quater ☐ Un curriculum vitae synthétique* ☐ Une copie du dernier diplôme obtenu en lien avec les interventions* * *sauf fonctionnaires et professions libérales réglementées (médecins, avocats, pharmaciens, notaires, huissiers...)*	☐ Fiche de renseignements concernant le vacataire ☐ RIB en cas de changement de domiciliation bancaire ☐ Une copie du livret de famille ou justificatif de situation si changement de situation familiale ☐ Une copie du titre de séjour en cours de validité pour les vacataires de nationalité étrangère et si nécessaire, l'autorisation de travail suivant le formulaire FO-DRH-131 quater

+ Pièces à fournir selon ma situation professionnelle

Service maximum	Je suis …	Je transmets…
CEV : 192 HETD pour AMU *(toutes composantes confondues)* **IMPORTANT** Le vacataire doit pouvoir justifier de revenus réguliers en lien avec son activité professionnelle principale d'un montant annuel brut de 10 000 € depuis au moins 3 ans	Fonctionnaire (stagiaire ou titulaire)	☐ Autorisation de cumul d'activités pour l'année universitaire avec cachet, nom et qualité du signataire ☐ Bulletin de salaire le plus récent
	Agent contractuel de la fonction publique	☐ Autorisation de cumul d'activités pour l'année universitaire avec cachet, nom et qualité du signataire ☐ Bulletin de salaire du mois de décembre (année civile n-1) ☐ Attestation de fonctions de l'employeur précisant que le salarié travaille plus de 900h (ou 300h d'enseignement) FO-DRH-133 pour l'année universitaire en cours
	Salarié du secteur privé	☐ Bulletin de salaire du mois de décembre (année civile n-1) ☐ Attestation de fonctions de l'employeur précisant que le salarié travaille plus de 900h (ou 300h d'enseignement) FO-DRH-133 pour l'année universitaire en cours
	Intermittent du spectacle	☐ Attestation Pôle emploi justifiant la perception des ARE sur une période couvrant à minima la période des enseignements
	Dirigeant d'entreprise, Auto-entrepreneur, Travailleur indépendant et Profession libérale	☐ Avis de situation au répertoire SIRENE de moins de 3 mois reprenant le nom et le prénom du vacataire en entier ☐ Si nécessaire Extrait Kbis récent ☐ 3 derniers avis d'imposition sur le revenu **justifiant de revenus réguliers supérieurs ou égaux à 10 000€ annuels** (30 000€ sur les 3 dernières années) **ou** Avis CET/CFE/CVAE
ATV : 96 HETD pour AMU *(toutes composantes confondues)* (CM non autorisés)	Etudiant en doctorat	☐ Certificat de scolarité pour l'année universitaire en cours ☐ Attestation sur l'honneur (FO-DRH-14) accompagnée des pièces à fournir selon la situation
	Retraité/pré-retraité de moins de 67 ans	☐ Titre de pension ou notification de mise à la retraite

Attention : Age limite d'activité pour un vacataire

Année de naissance	Age limite d'activité
1952	65 ans 9 mois
1953	66 ans 2 mois
1954	66 ans 7 mois
1955 et +	67 ans

La DRH pourra demander toute pièce complémentaire et plus récente nécessaire à l'analyse du dossier de recrutement.

PIECES SUPPLEMENTAIRES A FOURNIR POUR LES VACATAIRES ETRANGERS

Autorisation de travail d'un étranger hors UE salarié en France

Il est impératif que le vacataire recruté fournisse l'un des titres suivants avant établissement du contrat de travail :

Nécessité de demande d'autorisation de travail selon le titre de séjour

Catégorie de titre de séjour	Demande d'autorisation de travail
VLS-TS ou carte de séjour temporaire vie privée et familiale	Non
Carte de résident ou carte de résident de longue durée - UE	Non
Carte de séjour passeport talent	Non
Carte de séjour pluriannuelle salarié détaché ICT	Non
VLS-TS ou carte de séjour temporaire étudiant dans la limite de **60 %** de la durée annuelle du travail (964 heures)	Oui, si vous souhaitez travailler au-delà de cette limite
VLS-TS ou carte de séjour salarié	Oui - saisine préalable du *service de la main d'œuvre étrangère* de la Direccte
VLS-TS ou carte de séjour travailleur temporaire	Oui - saisine préalable du *service de la main d'œuvre étrangère* de la Direccte
Carte de séjour travailleur saisonnier	Oui - saisine préalable du *service de la main d'œuvre étrangère* de la Direccte

Vous pouvez travailler avec votre contrat de travail ou votre demande d'autorisation de travail visé par la Direccte, dans l'attente de la remise de la carte de séjour par la préfecture.

À savoir :
le visa vacances-travail délivré à certains jeunes étrangers vaut aussi autorisation de travail, sauf pour les jeunes néo-zélandais et russes.

Sont exempté les salariés étrangers entrés en France pour exercer une activité salariée pour une durée inférieure ou égale à 3 mois en tant que professeur invité ainsi que les conférenciers.

Autorisation de travail d'un Algérien salarié en France

Sont concernés les algériens voulant travailler en tant que salariés en France :

Quelque soit la nature du contrat de travail (privé ou public) et sa durée, il est impératif que le vacataire recruté fournisse l'un des titres suivants avant établissement du contrat de travail :

Certificat de résidence salarié,
Certificat de résidence *travailleur temporaire*,
Certificat de résidence *profession artistique et culturelle* délivré à l'artiste salarié.

Sont exemptés les algériens salariés entrés en France pour exercer une activité salariée pour une durée inférieure ou égale à 3 mois en tant que professeur invite ainsi que les conférenciers

Pour les étudiants, il est impératif que l'intéressé ait au préalable fait une demande d'autorisation provisoire de travail

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N107

Aix*Marseille université
Socialement engagée

FO-DRH-14 MAJ-2021-05

ETUDIANTS DE 3EME CYCLE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Pôle Gestion des Personnels
Service des personnels Enseignants
Bureau H.C.C-Vacataires

ATTESTATION SUR L'HONNEUR 2023-2024

Je, soussigné-e, ☐Mme, ☐M. *: .....,

(nom, prénom)

Certifie sur l'honneur (1) :

☐ Ne pas bénéficier d'un contrat de travail durant la réalisation des vacations d'enseignement

☐ Bénéficier d'un contrat de travail durant la réalisation des vacations d'enseignement :

☐ Contrat de doctorant contractuel hors AMU * **Conformement au décret n° 2009-464 du 23 avril 2009 relatif aux doctorants contractuels des établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche** Joindre obligatoirement : - contrat de travail - autorisation de cumul d'activités	☐ Autre contrat de droit public * Joindre obligatoirement : - contrat de travail - autorisation de cumul d'activités	☐ Contrat de droit privé * Joindre obligatoirement : - contrat de travail

* *cocher la case correspondante*

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus :

Fait à....., le .....

Signature :

(1) : Rayer la mention inutile

Aix*Marseille université
Socialement engagée

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Pôle Gestion des Personnels/Bureau HCC-Vacataires

DEMANDE D'AUTORISATION DE CUMUL D'ACTIVITES POUR EXERCER DES FONCTIONS D'ENSEIGNEMENT AU SEIN D'AMU *

Loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, loi n°2016-483 du 20 avril 2016, décret n°2020-69 du 30 janvier 2020

Année universitaire concernée : 2023/2024

L'agent :

Nom :_ **Prénom :** _

N° INSEE : __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __/__ __

Statut : ☐ **Titulaire** ☐ **Contractuel**_ _ _ _ _ _ _ _

Corps : _

Fonctions: _

Si personnel d'enseignement, préciser la discipline: _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Etablissement d'exercice : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Aix*Marseille université
Socialement engagée

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Pôle Gestion des Personnels
Service des personnels Enseignants/Bureau H.C.C-Vacataires

ATTESTATION DE FONCTIONS
A renseigner par l'employeur
2023-2024

Je soussigné-e : ☐Mme, ☐M. *: .....
(nom, prénom, fonctions)
.....

certifie que : ☐Mme, ☐M. *: .....
(nom , prénom)

est employé-e dans mon établissement : .....
(dénomination exacte et adresse postale complète)
.....

N°SIRET :.....

en qualité de : ..... depuis le ...../...../..... ,

pour y consacrer au moins 900 heures d'activités (ou 300 heures d'enseignement) annuelles, durant la période comprise entre le 1er septembre **2023** et le 31 août **2024** **(Année universitaire en cours)**

et atteste que (à remplir obligatoirement) :
(selon le cas)

☐ il/elle cotise à l'IRCANTEC * : Tranche A ☐ Oui ☐ Non
Tranche B ☐ Oui ☐ Non

☐ il/elle perçoit une rémunération brute * : ☐ inférieure au plafond de la sécurité sociale *
☐ supérieure au plafond de la sécurité sociale *
(NB : plafond mensuel SS **au 01/01/2023 : 3666 €)**

Fait à ....., le ...../...../..... .

Cachet et Signature

Cette attestation est délivrée pour être transmise aux services de la DRH d'Aix-Marseille université.

* Cochez la case correspondante